

(Franc de Port.)

3me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 16 mai 1864.

Numéro 14.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES ENGRAIS.

#### FIENTE DES VOLAILLES.

Parmi nos animaux domestiques, il n'en est pas qui rendent des excréments plus riches et plus actifs que les oiseaux de basse cour. Cette supériorité provient de différentes causes. Chez les hommes et les animaux domestiques, les déjections sont émises sous deux formes différentes, solides et liquides, et séparément. Il n'en est pas de même pour les volailles. Chez celles-ci, les excréments et les urines se confondent, avant leur émission, et sont expulsés simultanément, sous forme assez consistante, de sorte que dans leurs déjections, se trouvent réunis tous les principes fertilisants des urines et des excréments. De plus, nos oiseaux de basse cour se nourrissent presque exclusivement de graines et de matières animales, et une nourriture aussi substantielle doit communiquer une grande valeur à leur fiente. Une circonstance qui doit encore contribuer à accroître la puissance fertilisante de ce fumier, c'est qu'il se rencontre ordinairement dans des lieux abrités, à couvert des pluies et autres influences capables de les détériorer.

Cependant, les excréments des volailles ne sont pas tous de la même puissance. Dans les anciens pays, les plus recherchés sont ceux des pigeons, connus sous le nom de *colombine*, ceux des poules sont également excellents; mais on accorde moins de valeur à la fiente des oies et des canards, il paraît même que son emploi, à l'état frais, n'est pas exempt de danger pour les récoltes; de sorte qu'il ne doit être employé qu'après avoir subi une certaine fermentation.

Dans les terres fortes et compactes, le fumier de volailles produit sur les céréales des effets très-remarquables, et qu'aucun autre engrais ne saurait produire.

Cet engrais, étant très-actif et d'une facile application, peut être employé avec le plus grand succès, pour hâter la végétation des récoltes en retard.

Cet engrais est surtout recherché pour les plantes industrielles, telles que lin, chanvre, etc., etc. Sur les trèfles, son action est réellement remarquable, et au dire de certains agronomes, qui en ont fait l'expérience, mélangé avec de la cendre et du charbon de terre, ses effets sont plus grands que ceux du plâtre et des cendres.

Pour obtenir des excréments des pigeons et des poules toute l'efficacité qu'ils peuvent développer, il ne faut les employer que bien divisés, parfaitement pulvérisés; répandus en fragments volumineux, leurs effets sont moins prononcés et surtout fort irréguliers.

Leur action, comme celle de tous les engrais qui se décomposent et agissent promptement, est de courte durée.

Après les avoir réduits en poudre aussi fine que possible, on profite, pour les répandre, d'un temps calme et un peu humide, car la sécheresse contrarie leur action, et peut même communiquer à l'engrais une influence nuisible pour les plantes. Aussitôt qu'ils sont répandus, on les recouvre par un léger hersage; jamais on ne les enterre profondément, car en agissant ainsi, on s'expose à rendre leur action complètement nulle.

Dans l'intérêt de l'engrais aussi bien que de la volaille, il convient de maintenir la propreté dans les pigeonniers et les poulaillers, et de les nettoyer fréquemment. Si on laisse les excréments s'y accumuler, ils se détériorent, et la malpropreté engendre une vermine, qui fait beaucoup souffrir et maigrir les oiseaux. Sous tous les rapports, cette négligence est blâmable. Le curage des pigeonniers et des poulaillers doit donc s'exécuter, non pas une fois, comme cela se pratique dans certaines fermes, mais à différentes reprises, dans le courant d'une année. La surveillance et les soins y sont aussi nécessaires que dans les lieux réservés aux autres animaux.